

MASTER 1

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS

Le **Master 1 Droit de l'environnement** est un diplôme permettant aux étudiants de se spécialiser dès l'année de Master 1 en droit de l'environnement, même si des enseignements de droit public général y sont largement dispensés.

La formation a donc pour objectif d'offrir aux étudiants un socle commun de connaissances en vue de leur future professionnalisation, particulièrement en droit de l'environnement.

Elle offre une préparation aux concours administratifs, aux emplois contractuels dans les entreprises privées ou au sein des collectivités publiques et permet d'accéder à l'exercice du métier d'avocat spécialisé dans le domaine du droit de l'environnement.

PROFIL REQUIS

L'accès au **Master 1 Droit de l'environnement** est soumis à un processus de sélection reposant sur l'examen d'un dossier de candidature pour les étudiants de Paris 1 comme pour ceux de toute autre université.

Pour être inscrit en **Master 1 Droit de l'environnement**, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du **Master 1 Droit de l'environnement**
- soit d'une validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, des acquis de l'expérience ou de validation d'acquis.

PRINCIPAUX DEBOUCHES

Les étudiants ayant obtenu avec succès le **Master 1 Droit de l'environnement** poursuivent leur formation, en seconde année de Master, soit dans le **Master 2 Recherche Droit de l'environnement**, soit dans le **Master 2 Professionnel Développement durable, management environnemental et géomatique** (voir UFR 08).

CANDIDATURE

Date et dépôt des candidatures :
Du 25 février 2025 au 24 mars 2025
<https://www.monmaster.gouv.fr/>

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Jean-Charles ROTOULLIÉ – Professeur des Universités

François-Guy TRÉBULLE – Professeur des Universités

12, place du Panthéon
Bureau 209
75231 Paris Cedex 05

info-public.eds@univ-paris1.fr

Tel : +33 1 44 07 79 42 / +33 1 44 07 78 22

Attention : ces brochures ne sont pas contractuelles. Des modifications peuvent encore intervenir avant le début de la formation

M1 Droit de l'environnement								
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume horaire		Evaluation		Session 1		Session 2
		CM	TD	Coef.	ECTS	Evaluation continue intégrale (ECI) OUI ou NON	Evaluation continue avec épreuve terminale (ECT) dans la période des examens OUI ou NON	Epreuve terminale Ecrit / Oral / Hybride / Autre
Semestre 1								
UE 1				9	15			
Cours obligatoire	<i>Méthodologie de la recherche et documentation juridique</i>	9	0	VAL	0	Non	Non	
Cours obligatoire	<i>Droit de l'environnement</i>	33	16.5	4	6	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droit de la protection de la santé</i>	33	0	3	5	Non	Non	Ecrit / Oral
1 enseignement au choix parmi :								
Cours optionnel	<i>Contentieux administratif</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit des libertés fondamentales approfondi</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit de la culture</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit de la régulation économique et des services publics</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit maritime et des transports</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Procédure pénale</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit pénal international</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Comparative Law</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit de l'urbanisme</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
UE 2				9	15			
Cours obligatoire	<i>Fiscalité de l'environnement</i>	33	16.5	4	6	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Economie de l'environnement</i>	16.5	0	1	2	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Géographie de l'environnement</i>	16.5	0	1	2	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droit des collectivités territoriales</i>	33	0	3	5	Non	Non	Ecrit / Oral
Bonifications		-	-	-	-	-	-	-
Total		471	33		30			
Volume horaire étudiant		207	33					
Semestre 2								
UE 1				9	15			
Cours obligatoire	<i>Droit du développement durable</i>	33	16.5	4	6	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droit des contrats et marchés publics</i>	33	0	3	5	Non	Non	Ecrit / Oral
1 enseignement à choisir parmi :								
Cours obligatoire	<i>Droit Public interne et sécurité sanitaire, alimentaire et environnementale</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit, politique et société</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit pénal spécial des personnes</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Gouvernance et responsabilité des sociétés</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Interventions économiques des collectivités territoriales</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>International Contracts</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>International Law</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Legal Theory</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit du secteur public concurrentiel (services publics, entreprises publiques)</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Projet personnel*</i>	9	0	2	4	Non	Non	Autre
UE 2				9	15			
Cours obligatoire	<i>Droit international de l'environnement</i>	33	16.5	4	5	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droit sociaux et environnementaux</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droit de l'énergie</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Conférences environnementales de Master</i>	12	0	VAL	0	Non	Non	
Cours obligatoire	<i>Langue étrangère</i>	0	16.5	1	2	Oui	Non	Ecrit / Oral
Bonification		-	-	-	-	-	-	-
Total		483	49.5		30			
Volume horaire étudiant		210	49.5					
Total annuel		954	82.5		60			
Volume horaire annuel étudiant		417	82.5					